



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

bpi**france**

COMMUNIQUE DE PRESSE

21 OCTOBRE 2021

Lancement du Fonds French Tech Accélération II

Paris, le 21 octobre 2021 – Six ans après la création du Fonds French Tech Accélération (FTA) et fort de son succès, le Gouvernement et Bpifrance annoncent aujourd'hui le lancement du fonds successeur : French Tech Accélération II, doté de 100 millions d'euros. Issu du Programme d'investissements d'avenir (PIA) et géré pour le compte de l'Etat par Bpifrance, ce fonds adresse des structures d'accélération de sociétés innovantes françaises et, plus particulièrement, des start-up studios favorisant la création de start-ups Deeptech.



A l'instar de son prédécesseur, le Fonds French Tech Accélération II, composé de deux poches, investira directement dans les structures d'accélération, de types accélérateurs, start-up studios et dans des fonds d'investissement proposant une offre importante d'accélération de start-up. Le FTA II investira des montants compris de 1 à 10 millions d'euros en direct et pouvant aller jusqu'à 20 millions d'euros dans les fonds, en recherchant systématiquement un co-investissement pari passu avec des acteurs privés, dans une logique d'investisseur avisé.

Depuis son lancement en 2015, le Fonds French Tech Accélération a pris des participations au capital de cinq start-up studios, sept accélérateurs, et dix fonds d'accompagnement. Ce sont ainsi plus de 1300 start-up qui ont été accompagnées dans leurs phases de développement grâce à l'action du FTA.

L'action du Fonds French Tech Accélération a notamment contribué à la structuration progressive et à la maturité de l'écosystème des fonds d'amorçage et de capital-risque, ainsi que celui des accélérateurs. Le marché plus récent des start-up studios, actuellement en plein essor en France, nécessite d'être accompagné dans sa croissance. Le fonds French Tech Accélération II a ainsi pour objectif de financer principalement des start-up studios, notamment dans la Deeptech où les besoins capitalistiques sont importants, mais également dans d'autres verticales comme l'industrie 4.0 ou bien la santé numérique. Ces start-up studios ont pour objectif de créer des jeunes pousses développant des innovations de rupture, à forte barrière technologique, principalement issus des travaux de recherche des laboratoires publics.

Pierre Gillet, responsable du fonds French Tech Accélération de Bpifrance « *Le lancement du Fonds French Tech Accélération II va permettre d'amplifier le soutien apporté aux structures d'accélération de start-up françaises. Nous souhaitons également accompagner la dynamique des start-up studios dans la verticale Deeptech afin de favoriser l'accélération et l'émergence de start-up développant des technologies disruptives* ».

Pascal Werner, Directeur du programme Financements, Investissements et Amorçage au Secrétariat Général pour l'Investissement « *Le PIA dans le cadre de la Convention SIA a vocation à soutenir le développement de startup studios et d'accélérateurs, principalement Deeptech. La création du fonds French Tech Accélération II permettra ainsi de renforcer cet écosystème* ».

Liste des participations du Fonds French Tech Accélération

7 accélérateurs

1Kubator, Axeleo, Héméra, Hook Invest, Schoolab, The Refiners WeSprint.

5 start-up studios

Alacrité, Imagination Machine, MD Start II, Quattrocento, Technofounders.

10 fonds d'accompagnement

Axeleo Capital I, Breega Capital Venture I, Breega Capital Venture III, Entrepreneur First, Hardware Club I, MD Start III, Newalpha Fintech, Spring One, Waterstart Capital, West Web Valley I.

Contacts presse

Bpifrance

Laure Schlagdenhauffen

Tél. : 01 41 79 85 38

Laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr

Juliette Fontanillas

Tél : 01 42 47 97 61

Juliette.fontanillas@bpifrance.fr

Secrétariat général pour l'investissement

Tel : 01.42.75.64.58

presse.sgpi@pm.gouv.fr

A propos du Programme d'investissements d'avenir (PIA)

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement auprès du Premier ministre, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA (PIA4) est doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, dont 11 Md€ contribueront à soutenir des projets innovants dans le cadre du plan France Relance. Le PIA continuera d'accompagner dans la durée l'innovation, sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations. »

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi

 @SGPI_avenir

À propos de Bpifrance

Les investissements en fonds propres de Bpifrance sont opérés par Bpifrance Investissement. Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/>

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse